

G7 Horizon Taxis parisiens pour personnes à mobilité réduite

L'adhésion de l'enseigne TAXIS G7 au Pacte Mondial des Nations Unies a été renouvelée pour l'année 2006. Dans ce cadre, TAXIS G7 s'engage à respecter les dix principes du Pacte et à mettre en œuvre une bonne pratique / Communication sur le progrès annuelle.

Pour 2006, la bonne pratique présentée par TAXIS G7 s'inscrit dans le Droit du travail selon le principe illustré 6 : "l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession".

Constatant en 2003, que seulement 2 véhicules sur 15 000 taxis parisiens, sont adaptés à recevoir des clients en situation de handicap, TAXIS G7 lance le projet "G7 HORIZON". Objectif : répondre à toute demande, immédiate ou à l'avance, même impromptue quel que soit le handicap.

Toute l'entreprise SNGT se mobilise autour du projet : chauffeurs, Centre d'Appels, atelier, informatique, services administratifs, etc. De multiples actions commerciales et de communication sont entreprises par les équipes de SNGT plus que jamais sensibilisées à la mise en place de cette belle initiative humaine avant tout...

Une plaquette et une carte publicitaire présentant le service G7 HORIZON sont distribuées en grand nombre auprès du grand public, aux principaux prescripteurs potentiels (associations pour handicapés, maisons de retraite, hôpitaux, établissements culturels, etc.), et aux divers partenaires déclarés intéressés à utiliser le service de commandes de taxis G7 HORIZON pour leurs clients.

En 2005, une cinquantaine de véhicules haut de gamme équipés de fauteuils pivotants* ou de rampes d'accès** donnent aux personnes à mobilité réduite de Paris et sa banlieue, une grande autonomie dans leur quotidien : accès au travail, aux soins, sorties et loisirs facilités, etc., avec un numéro d'appel réservé et un logiciel de dispatching sur mesure ! Ce service permet notamment aux passagers de voyager dans des conditions de confort et de sécurité.

* Taxi avec fauteuil pivotant : il s'agit de taxis monospaces qui sont équipés d'un fauteuil de transfert pivotant descendant. Ce dispositif répond aux besoins des personnes handicapées tout comme les personnes qui rencontrent des difficultés pour se déplacer. Grâce à cet aménagement approprié (pivotement et abaissement du siège avant vers l'extérieur), la montée et la descente dans le taxi sont facilitées.



** Taxi avec rampe d'accès : il s'agit de taxis monospaces entièrement aménagés pour transporter les personnes en situation de handicap sur leur fauteuil. Pour ce faire une rampe d'accès permet au passager d'accéder au taxi en restant assis sur son fauteuil.



Des "fiches" clients comprenant les informations pratiques nécessaires permettent de personnaliser le service efficacement. G7 HORIZON assure un service sur mesure 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 aux tarifs ordinaires du taxi. Certains clients l'utilisent quotidiennement. Et d'ici 2 à 3 ans, G7 HORIZON aura équipé une centaine de véhicules.

